



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage , Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Ship Construction, Refit and Related
Services/Construction navale, Radoubs et services
connexes

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

6C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Aluminium 8m Catamaran w/ trailer	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7044-170034/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client F7044-170034	Date 2018-02-22
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MC-032-26612	
File No. - N° de dossier 032mc.F7044-170034	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-03-06	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Girard, Luc J.	Buyer Id - Id de l'acheteur 032mc
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2890 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 006 à l'invitation est émise afin de prolonger la date de clôture de l'invitation, modifier et séparer l'article 3.3.2 Expérience en construction de navires en deux articles distincts (3.3.1 Conception éprouvée du navire et 3.3.2 Expérience en construction de navires) et fournir la série n° 5 de questions et réponses comme suit :

1. La date de clôture de la demande de soumissions est prolongée jusqu'au 6 mars 2018, tel qu'indiqué à la page 1.

2. L'article 3.3.1 est renuméroté et l'article 3.3.2 Expérience en construction de navires est modifié et séparé en deux articles distincts 3.3.1 Conception éprouvée du navire et 3.3.2 Expérience en construction de navires.

(a) Sous 3.3 Section II, Soumission de gestion.

SUPPRIMER: 3.3.1

INSÉRER: 3.3.8, à sa place

(b) Sous 3.3 Section II, Soumission de gestion.

INSÉRER: 3.3.1 Conception éprouvée du navire

Les soumissionnaires doivent fournir des dessins d'arrangement généraux pour un navire de conception éprouvée et un numéro d'identification de coque de Transports Canada ou un numéro d'identification équivalent si enregistré à l'extérieur du Canada et des États-Unis pour le navire éprouvé (catamaran en aluminium) construit à partir de la conception éprouvée du navire dont la taille, le type et la complexité sont similaires aux exigences de la présente DP.

La conception éprouvée d'un navire se définit comme une conception de navire qui a été construit et mis en service au cours des cinq dernières années et qui respecte les paramètres de taille, de type et de complexité énoncés ci-dessous. Il est entendu que la conception d'un prototype de navire ne satisfera pas à cette exigence.

Un navire éprouvé est défini comme un navire qui a été construit et mis en service au cours des cinq dernières années et selon les paramètres de taille, de type et de complexité énoncés ci-dessous.

Les soumissionnaires doivent utiliser les dessins d'arrangement général pour la conception éprouvée du navire, comme base pour les dessins préliminaires de la section 3.2.1 pour le catamaran en aluminium proposé qui sera fourni au Canada selon les modalités de la présente DP, y compris les clauses du contrat qui en découleront.

Les soumissionnaires doivent attester qu'ils ont le droit d'utiliser la conception éprouvée du navire, y compris les dessins d'arrangement généraux et les dessins préliminaires, afin de fabriquer un catamaran en aluminium pour le Canada conformément aux dispositions de l'annexe A — EBT. Les soumissionnaires doivent remplir et soumettre le formulaire de soumission 1 — Attestation des droits de propriété intellectuelle pour la conception proposée du catamaran en aluminium.

Aux fins de la présente évaluation, les expressions « taille similaire » et « type similaire » sont définies comme suit :

Taille similaire : 7 m à 9 m de longueur

Type similaire : coque de catamaran en aluminium

(c) Sous 3.3 Section II Soumission de gestion.

SUPPRIMER: article 3.3.2 **Expérience en construction de navires**, dans son intégralité

INSÉRER: article 3.3.2 **Expérience en construction de navires.**

Les soumissionnaires doivent fournir de la documentation pour au moins deux navires prouvés de taille, de type et de complexité similaires aux exigences de la présente DP qui ont été fabriqués par le soumissionnaire dans les installations du soumissionnaire au cours des cinq dernières années.

Un navire éprouvé est défini comme un navire qui a été construit et mis en service au cours des cinq dernières années et selon les paramètres de taille, de type et de complexité énoncés ci-dessous. Il est entendu qu'un prototype de navire ne satisfera pas à cette exigence.

Aux fins de la présente section de la DP, les expressions « taille similaire » et « type similaire » sont définies comme suit :

Taille similaire : 7 m à 15 m de longueur

Type similaire : coque de catamaran en aluminium

La documentation pour chaque navire construit doit comprendre :

- a) une référence du propriétaire du navire éprouvé (nom, adresse, numéro de téléphone et adresse électronique, le cas échéant) confirmant que le soumissionnaire a construit le navire éprouvé, et la date de mise en service du navire éprouvé. Le soumissionnaire doit demander au propriétaire du navire éprouvé de remplir et de lui retourner le formulaire 2 — Référence. Le soumissionnaire doit ensuite soumettre au Canada le formulaire de référence rempli dans le cadre de sa soumission; et
- b) Numéro d'identification de la coque (Transport Canada) ou un numéro d'identification équivalent si le navire éprouvé soumis est immatriculé à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

3. Questions des soumissionnaires et réponses du Canada

SUPPRIMER: ANNEXE D, QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES ET RÉPONSES DU CANADA, dans son intégralité.

INSÉRER: ANNEXE D, QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES ET RÉPONSES DU CANADA, voir pièce jointe.

ANNEXE « D »

QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES ET RÉPONSES DU CANADA (Jeu #5)

Nouvelles questions et réponses surlignées en jaune.

Item	Référence	Énoncé	Question	Réponse
1	DP	Date de fermeture de l'invitation le 12 février 2018.	Est-ce possible de prolonger la date de fermeture de l'invitation du 12 au 26 février 2018?	Non, la date de fermeture de l'invitation demeure inchangée. *Voir date de fermeture amendée sur la page couverture*
2	DP article 1.2.1 & 7.4.2	Tous les livrables doivent être reçus au plus tard le 28 juin 2018.	Est-ce qu'une date de livraison du 28 juillet 2018 serait-elle acceptable?	Oui, cependant, le 27 juillet 2018 est la dernière date de livraison acceptable.
3	DP article 3.3.3	Capacité en génie et dessins de construction navale	Notre bateau est entièrement conçu en CAO par un maître concepteur de bateau expérimenté en catamaran en aluminium à moteur et sera construit avec des pièces découpées au laser, est-ce acceptable pour la section 3.3.3?	Non, cela ne répondra pas aux exigences de la section 3.3.3.
4	DP article 3.3.2	Expérience en construction de navires	Nous avons construit deux embarcations monocoque de débarquement / bateau de travail en aluminium de 8,38 m x 3,06 m avec rampe en aluminium et moteur intérieur, est-ce c'est acceptable pour la section 3.3.2 de la DP?	Non, cela ne répondra pas aux exigences de la section 3.3.2.
5	EBT article 3.1.2	Exigences opérationnelles minimales; vitesse maximale : 26 nœuds (dans des conditions de chargement normal).	La conception de catamaran que nous prévoyons fournir pour ce projet est une conception éprouvée qui a déjà été construite aux dimensions de 9,1mx 3,4m et qui sera réduite par le concepteur à 8,1mx 3,05 qui est dans les limites de demeurer avec le même design avec les mêmes caractéristiques de navigation et les mêmes performances; la conception de catamaran de 8,1 m atteindra une vitesse maximale de 24 nœuds avec le moteur hors-bord sélectionné, est-ce acceptable au lieu de 26 nœuds?	Oui, acceptable.

Item	Référence	Énoncé	Question	Réponse
6	EBT article 5.1.2	Cabine pleine largeur avec accès de pavois spacieux à bâbord et à tribord. Longueur minimale de 2,5 m avec accès depuis le pont arrière par des portes coulissantes et accès depuis le pont avant par des portes coulissantes.	La conception de catamaran que nous prévoyons fournir pour ce projet est une conception éprouvée qui a déjà été construite aux dimensions de 9,1mx 3,4m et qui sera réduite par le concepteur à 8,1mx 3,05 qui est dans les limites de demeurer avec le même design avec les mêmes caractéristiques de navigation et les mêmes performances; la conception de catamaran de 8,1 m à une cabine pleine largeur sans accès de pavois spacieux à bâbord et à tribord, est-ce acceptable?	Oui, acceptable.
7	EBT article 5.1.2	Cabine pleine largeur avec accès de pavois spacieux à bâbord et à tribord. Longueur minimale de 2,5 m avec accès depuis le pont arrière par des portes coulissantes et accès depuis le pont avant par des portes coulissantes.	La conception de catamaran que nous prévoyons fournir pour ce projet est une conception éprouvée qui a déjà été construite aux dimensions de 9,1mx 3,4m et qui sera réduite par le concepteur à 8,1mx 3,05 qui est dans les limites de demeurer avec le même design avec les mêmes caractéristiques de navigation et les mêmes performances; la cabine de ce catamaran de 8,1m a des charnières pour la porte de la cabine, est-ce acceptable?	Oui, acceptable.
8	EBT article 6.1.1.1	L'étrave du bateau doit être équipée d'une rampe d'une largeur minimale de 1,9 m. La rampe doit former un angle aigu d'un maximum de 45 degrés et la ligne de base doit être en position fermée.	La conception de catamaran que nous prévoyons fournir pour ce projet est une conception éprouvée qui a déjà été construite aux dimensions de 9,1mx 3,4m et qui sera réduite par le concepteur à 8,1mx 3,05 qui est dans les limites de demeurer avec le même design avec les mêmes caractéristiques de navigation et les mêmes performances; la conception du catamaran de 8,1m est équipé d'une rampe qui fait un angle aigu maximum de 60 ° en position fermée, est-ce acceptable?	Oui, acceptable.
9	EBT article 4.1.4	Déplacement (à l'état léger) – entre 3850 kg et 4250 kg	Nous constatons que le déplacement du navire compléter à l'état léger devrait être d'env. 300-400 kg plus lourd que les 4250 kg spécifiés; L'exigence de poids pourrait-elle être modifiée ou éliminée ou, dans la négative, d'autres modifications pourraient-elles être apportées aux spécifications pour nous permettre de respecter un poids donné?	Oui, le déplacement à l'état léger doit être entre 4450 kg et 4850 kg.
10	DP article 3.3.2	Expérience en construction de navires	Le Canada acceptera-t-il l'expérience pour une coque de catamaran en aluminium plus grande, à l'échelle de 12 à 25 mètres, qui pourrait être réduite selon les spécifications de la longueur F7044-170034 / A pour répondre à la taille similaire requise de 7-9m?	Non, cela ne répondra pas aux exigences de la section 3.3.2. Voir la réponse modifiée à l'Item 14 ci-dessous.

N° de l'invitation - Solicitation No.
F7044-170034/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-170034

N° de la modif. - Amd. No.
006
N° du dossier - File No.
032mc.F7044-170034

Id de l'acheteur - Buyer ID
032mc
FMS No./N° VME - CCC No./N° CCC

Item	Référence	Énoncé	Question	Réponse
11	DP article 3.3.2	Expérience en construction de navires	Compte tenu de notre expérience et fournir des photos et des références pour des catamarans de plus grande taille et des bateaux de 7 à 9 mètres avec une construction de coque alternative; sommes-nous en mesure de soumettre une offre pour cette offre et être considérés comme étant en conformité avec les exigences obligatoires?	Non, cela ne répondra pas aux exigences de la section 3.3.2. Voir la réponse modifiée à l'Item 14 ci-dessous.
12	DP	Date de fermeture de l'invitation le 12 février 2018.	Est-ce possible de prolonger la date de fermeture de l'invitation ?	Voir réponse Item #1.
13	EBT article 6.2.5	Deux (2) écoutes de 15 po X 24 po, modèle BOMAR C41524 (sans charnière) doivent être installées sur le pont de la cabine, une (1) par coque.	Les deux écoutes de pont Bomar pourraient-elles être déplacées de l'emplacement spécifié dans la cabine à la zone de pont immédiatement à l'arrière de la cabine à bâbord et tribord?	Oui, acceptable.
14	DP article modifié 3.3.2	Expérience en construction de navires	Le Canada acceptera-t-il l'expérience pour une coque de catamaran en aluminium plus grande, à l'échelle de 12 à 25 mètres, qui pourrait être réduite selon les spécifications de la longueur F7044-170034 / A pour répondre à la taille similaire requise de 7-9m?	Selon l'article modifié 3.3.2, le Canada acceptera l'expérience en construction de navires d'une longueur hors tout de 7 à 15 m (LOA).

Formulaire 1 Attestation des droits de propriété intellectuelle pour la conception ÉPROUVÉE faisant l'objet de la soumission pour la DP F7044-170034/A

Directives :

1. Le formulaire 1 doit être rempli par le soumissionnaire et signé par chacune des entités énumérées ci-dessous pour la conception éprouvée du navire que le soumissionnaire a proposée dans le cadre de sa soumission :
 - a) le soumissionnaire;
 - b) chaque titulaire de droits de propriété intellectuelle dans la conception ÉPROUVÉE qui fait l'objet de la soumission, y compris toute personne qui détient un droit de propriété, un titre ou un intérêt dans la conception ÉPROUVÉE ou tout droit qui restreint la capacité du propriétaire d'octroyer une licence au Canada pour la conception ÉPROUVÉE aux conditions précisées dans le contrat.
2. Le soumissionnaire doit inclure le formulaire 1 rempli et signé dans sa soumission.

**Formulaire 1
Conception ÉPROUVÉE — Attestation des droits de propriété intellectuelle**

Destinataire : Le gouvernement du Canada

Objet : DDP portant le numéro de la demande de propositions F7044-170034/A

OBJET : ATTESTATION AU CANADA DU DROIT DE SOUMISSIONNER LA CONCEPTION ÉPROUVÉE AU CANADA :

Les termes majuscules utilisés dans les présentes qui ne sont pas autrement définis dans les présentes et qui sont définis dans la DP ont le sens qui y est donné.

- a) Le ou les propriétaires de tous les droits de propriété intellectuelle de la conception ÉPROUVÉE qui font l'objet de la soumission, y compris tous les renseignements qui y figurent devant être livrés en vertu du contrat, sont les suivants; il n'y a pas d'autres propriétaires, et chaque propriétaire a les droits et a accordé au soumissionnaire les droits dans toutes les composantes de la conception ÉPROUVÉE qu'il possède, afin de rendre véridiques les attestations en b) ci- après :

[●*propriétaire*]

[●*propriétaire*]

[●*propriétaire*]

[●*propriétaire*]

[Directives : Le ou les propriétaires de tous les droits de propriété intellectuelle de la liste ci-dessus doivent indiquer toute personne qui détient un droit, un titre ou un intérêt dans la conception ÉPROUVÉE. Supprimer le texte de la présente instruction.]

- b) Le soumissionnaire, [●*nom légal du soumissionnaire*], a plein pouvoir et pleine autorité et le droit absolu d'accorder au Canada les licences et les droits de propriété intellectuelle dans la conception

ÉPROUVÉE, y compris tous les renseignements qui doivent y être livrés à l'égard de la conception ÉPROUVÉE, aux conditions précisées dans le contrat, dont les modalités sont dans la DP.

[Le reste de cette page a été intentionnellement laissé en blanc.]

Signature pour le compte et au nom de :

[Directives : Modifier les blocs-signatures ci-dessous au besoin. Supprimer le texte de la présente instruction.]

[●Soumissionnaire]

Date

Nom : **[●Nom du signataire]**

Titre : **[●Titre du signataire]**

[●Propriétaire]

Date

Nom : **[●Nom du signataire]**

Titre : **[●Titre du signataire]**

[●Propriétaire]

Date

Nom : **[●Nom du signataire]**

Titre : **[●Titre du signataire]**

[●Propriétaire]

Date

Nom : **[●Nom du signataire]**

Titre : [●Titre du signataire]

